



Association « Les Amis de l'Accueil Saint-Martin »

Accueil Saint-Martin
Hébergement d'urgence

Compte-rendu du Conseil d'administration du 14 septembre 2022

Présents :

- Elues : Marie Maisonneuve (Firminy), Arlette Pinel-Roche (Firminy) ; Chantal Ranchon (Fraisses) ; Valérie Abrial (Saint Paul en Cornillon)
- Marc Bonneville, Jean-Paul Dupon, Jacqueline Guillaud, Max Jourget, Michel Parrel, Nicole Péronnet, Marie-Paule Ribeyron, Jean Thomas, Béatrice Vérot.

Excusés :

- Paul Rabbe (représentant de la Paroisse), Elisabeth Berlier, Nicole Perrot, Jean Trève
- Elues : Gisèle Arzac (Unieux)

1. Approbation du compte rendu du CA du 14 décembre 2021

Il est approuvé à l'unanimité.

2. Bilan des hébergements depuis le début de l'année

Activité importante cette année : 13 entrées et 3 poursuites des accueils 2021.

Au total ont été hébergés :

- 6 couples avec au total 14 enfants
- 10 personnes seules, 3 hommes et 7 femmes.

L'augmentation de fréquentation cette année découle à la fois de :

- L'ouverture du 3° studio qui a été immédiatement occupé en novembre 2021 puis en mars par la famille ukrainienne (celle-ci est sortie le 30 août)
- L'ouverture pendant l'été qui a permis de poursuivre 2 accueils jusqu'à mi-juillet, l'accueil de la famille Ukrainienne et de répondre à 2 nouvelles demandes mi-août.

La mise en attente du protocole d'accord avec la Sauvegarde42 a sans doute joué sur la diversification du profil des personnes accueillies : davantage de familles, davantage de personnes adressées par les CCAS ou le Conseil départemental.

Le total des nuits occupées s'élève à 686 ; le nombre de nuitées a été très important : 1819 contre 868 en 2021.

La famille Ukrainienne a déménagé Cité Fontrousse à Firminy ; tout ce qui d'ordre administratif reste compliqué pour eux.

3. Point sur les finances

Voir en annexe le compte d'exploitation au 14/09/2022.

4. Projet d'aménagement de la salle de convivialité

Une personne désirant garder l'anonymat va faire un don s'élevant à 3000€ ; elle propose également un architecte ; ce don permettra de payer l'architecte et de financer une partie des travaux.

L'architecte a commencé le travail pour aménager le local d'environ 20m2.

La porte d'entrée sera déportée sur la droite, les fenêtres seront identiques aux autres studios.

Ce qui est prévu :

- Un ilot central que l'on peut déplacer à hauteur de plan de travail ; ceci pour permettre un accueil de 8 personnes
- Des tabourets à la bonne hauteur si le local est utilisé en salle de réunion
- Pour la partie cuisine : évier, piano électrique avec grands fours, four micro-onde, grand frigo, hotte au-dessus de la cuisinière (sur l'extérieur), placard de rangement
- WC ; radiateur dans le local

Ce projet devrait pouvoir obtenir des subventions de l'état ; les communes et le Conseil départemental seront sollicités.

2 Chiffrages : - la partie "électroménager"

- la partie bâtiment : Georges Péronnet et Alain Lhermet établissent le cahier des charges afin de consulter ensuite les entreprises.

La paroisse a donné son accord pour le projet. Un avenant de la convention met ce local à disposition de l'Accueil.

Le début des travaux est espéré fin 2023, pour livraison en 2024.

Alain Lhermet s'est proposé pour gérer le mobilier, ce qui permettra une gestion plus fine du stock.

5. Site internet développé par un étudiant

Un étudiant devait bâtir le site pendant son stage du mois de juin. Actuellement, le site ne fonctionne pas. La déception est grande, surtout pour Max et Jean qui y ont consacré du temps.

Mais l'espoir est toujours présent pour que ce site voit le jour.

6. Questions diverses

Au forum des associations, aucune personne ne s'est inscrite comme bénévole, ni à Fraisses ni à Unieux ; mais plusieurs se sont intéressées à l'Accueil et ont demandé des renseignements.